

# Drogues licites et illicites : législation, lobbies et santé

Table ronde - débat

1 place de la Cathédrale  
GPS : 1 place de la Cathédrale

Le 13 mars 2025 | 20h30-22h

Qu'est-ce qui justifie la différenciation entre drogues licites et illicites ? Quelles sont les règles internationales de contrôle des drogues et comment sont-elles déclinées et adaptées selon les pays ? Comment les législations nationales prennent-elles en compte les risques relatifs pour la santé des différents produits ? Quel rôle jouent les lobbies dans l'orientation du débat et les politiques publiques ? Quels sont les pays qui ont fait évoluer leur législation sur les drogues et avec quels résultats ? Dépénalisation, contraventionnalisation, légalisation : de quoi parle-t-on exactement ? Quel est le retour d'expérience des états qui ont mis en place des régimes de régulation du cannabis outre-Atlantique depuis quelques années ? Pourquoi la France donne-t-elle le sentiment supposé ou réel d'être à la traîne sur la question du débat de la législation sur les drogues ? Dans cette table ronde nous aborderons ces questions dans une approche pluridisciplinaire (médicale, sociologique et économique), avec plusieurs experts de la question des drogues

## Orateur(s)

Pr Amine Benyamina, psychiatre  
addictologue au CHU Paul Brousse à  
Villejuif

Pr Karine Gallopel-Morvan, professeur  
des universités à l'Ecole des hautes  
études en santé publique

Ivana Obradovic, politiste, spécialisée  
dans l'analyse des politiques publiques  
liées au drogues

Dr Marcello Solinas, chercheur et chef  
de l'équipe "Neurobiologie et

Neuropharmacologie des désordres  
psychiatriques" du Laboratoire de  
Neurosciences Expérimentales et  
Cliniques, Inserm U1084

## **Partenaires de l'événement**

Espace Mendès France